

Mini Trail 2010
1^{ère} édition
Samedi 26 juin 2010

Règlement de la course

1) Objet

La Ville de Rodez, en partenariat avec le Stade Rodez Omnisports et les clubs sportifs qui le composent, les comités et les associations de quartier de la ville, organise la 1^{ère} édition de la course pédestre la « Montée Piton » qui se déroulera le samedi 26 juin 2010.

A cette occasion, une épreuve individuelle est ouverte aux jeunes : le MINI TRAIL

Cette course pédestre se déroulant dans centre ville de Rodez est ouverte aux garçons et filles âgés de **moins de 18 ans le jour de l'épreuve.**

2) Inscriptions

Les inscriptions seront enregistrées :
du mardi 1^{er} juin 2010 au vendredi 25 juin 2010 inclus dernier délai,
Service Jeunesse & Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre
Route de Moyrazès -12000 RODEZ
Téléphone : 05.65.75.51.10. Fax : 05.65.75.51.11
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier de course peut être téléchargé sur le site Internet de la Ville de Rodez : www.mairie-rodez.fr.

Sur la fiche d'inscription, inscrire obligatoirement et lisiblement : nom, prénom, date de naissance, adresse complète, un numéro de téléphone. **Bien préciser votre catégorie d'âge.**

L'inscription est gratuite pour les concurrents (comprend tous les frais, ravitaillement et apéritif dinatoire compris) et il sera demandé 8 € par accompagnateur souhaitant se restaurer.

3) Modalités de règlement

Seuls les règlements par chèque (à l'ordre du Trésor Public) et en numéraire sont acceptés.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence d'accompagnateurs.

4) Dossiers d'inscription

Chaque coureur devra retourner la fiche d'inscription dûment remplie, au Service des Sports - Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre - route de Moyrazès - 12000 RODEZ (Tél : 05.65.75.51.10.), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Chacun des participants devra fournir, impérativement lors des inscriptions, les pièces suivantes :

Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité

Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Une autorisation parentale de participation

5) Identification des coureurs

Les dossards seront remis à chaque coureur lors de leur inscription au Service Jeunesse & Sports.
Chaque coureur devra porter son dossard devant, bien en évidence.

6) Déroulement de la course

Le départ sera donné à **16h30 précises** rue Frayssinous à **RODEZ**

La course s'effectue sur un circuit tracé dans le quartier des Embergues et qui sera effectué 1, 2 ou 3 fois selon la catégorie d'âge du concurrent. Le lieu d'arrivée de la course sera situé au même endroit.

1 fois : 10 ans et moins garçons et filles (nés en 2000 et plus)

2 fois : 11 et 12 ans garçons et filles (nés en 1998/1999) - 13 et 14 ans filles (nées en 1996/1997)

3 fois : 13 et 14 ans garçons (nés 1996/1997) - 15 et 16 ans garçons et filles (nés en 1994/1995)

17 ans garçons et filles (nés en 1993 et après le 26 juin 1992)

Des vestiaires et des douches seront mis à la disposition des coureurs au Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre dès leur arrivée.

7) Sécurité de la course

Pour leur sécurité, les coureurs doivent tenir compte du fait que le circuit, qui emprunte les rues de Rodez n'est pas fermé à la circulation automobile et piétonnière.

Ils sont donc tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, ainsi que de se conformer aux consignes des contrôleurs positionnés aux carrefours.

Les trottoirs existants devront être impérativement empruntés. Un marquage au sol guidera les concurrents.

Un service de secours composé d'une équipe de secouristes et de deux véhicules sera présent sur la durée de la course.

8) Résultats

Les résultats sont informatisés. Les classements seront affichés et seront publiés sur le site Internet de la Ville de Rodez.

9) Interdictions

Tout concurrent n'ayant pas respecté le présent règlement ne pourra prétendre à un classement quelconque.

Les engins à moteur sont formellement interdits sur le parcours de la course.

10) Renseignements

Mairie de Rodez
Service Jeunesse & Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre
Route de Moyrazès
12000 RODEZ

Tél : 05.65.75.51.10

Fax : 05.65.75.51.11

Mail : contact@mairie-rodez.fr

www.mairie-rodez.fr

Parcours détaillé

1, 2 ou 3 BOUCLES QUARTIER DES EMBERGUES

1 KM 000

DEPART rue Frayssinous, prendre à droite le bd d'Estourmel en courant sur le trottoir. A la tour Raynalde, prendre à droite et monter l'escalier permettant d'accéder à l'impasse Cambon. Contourner les jardins de l'Evêché et prendre à gauche le passage des Hebdomadiers, à gauche encore la rue Séguy et à droite la rue St Vincent. Descendre la rue de Bonald et remonter la rue de l'Embergue en empruntant les couloirs piétonniers matérialisés par des barrières fixes jusqu'à la rue de Saunhac. Prendre à droite la rue de Saunhac puis à gauche la rue de Bonald pour arriver Place de la Cité. Courir à droite sur le trottoir, prendre à droite la rue Terral toujours sur le trottoir puis **ARRIVEE** rue Frayssinous.

TEMPS PAR EPREUVE (h, 100ème d'h)

Distance Epreuve (km)		Allure moyenne (km/h)					
		5	7.5	10	12.5	15	17.5
EPREUVE 1	<i>1.000</i>	0.20	0.13	0.10	0.08	0.07	0.06
EPREUVE 2	<i>2.000</i>	0.40	0.27	0.20	0.16	0.13	0.11
EPREUVE 3	<i>3.000</i>	0.60	0.40	0.30	0.24	0.20	0.17



MINI TRAIL 2010
1^{ère} édition
Samedi 26 juin 2010

Fiche d'inscription

A retourner impérativement pour le vendredi 25 juin 2010
du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Service des Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre
Route de Moyrazès
12000 RODEZ
Tél : 05.65.75.51.10
Fax : 05.65.75.51.11

Inscription : COURSE INDIVIDUELLE

<i>Nom</i>	
<i>Prénom</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>E mail</i>	
Catégorie	
<i>10 ans et moins Garçons et Filles</i>	
<i>11 et 12 ans Garçons et Filles - 13 et 14 ans Filles</i>	
<i>13 et 14 ans Garçons - 15 et 16 ans Garçons et Filles 17 ans Garçons et Filles (nés après le 26 juin 1992)</i>	

COURSE INDIVIDUELLE - Identification du coureur

Cadres réservés à l'administration

Nom et Prénom	Date de naissance	Dossard	Autoris. parents	Certificat ou licence

Joindre obligatoirement pour chacun des coureurs :

- Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité
 - Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
- +
- Une autorisation parentale de participation

Partie réservée à l'administration

		Totaux
Acquittement du droit d'inscription	Gratuit	
Acquittement de repas accompagnateurs	8 € x	
Délivrance du reçu de paiement		

MINI TRAIL 2010

1^{ère} Edition

Samedi 26 juin 2010

Autorisation parentale Pour la participation des mineurs à la course pédestre Mini Trail

Je soussigné

Responsable de l'enfant

Né(e) le à

- Autorise ce dernier à participer à la course pédestre le MINI TRAIL le samedi 26 juin 2010,
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la course joint en annexe de la présente.

Date

Signature des parents

Rappel : Tous les participants doivent fournir avant le départ de la course :

- ✓ pour les licenciés : la photocopie de la licence « Athlé compétition », « Athlé santé loisir » ou « Pass running » délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité
- ✓ pour les non-licenciés : l'original ou la photocopie d'un certificat médical (datant de moins de un an) de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.